

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1957)

**Register:** Les membres du Comité international de la Croix-Rouge

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les membres du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Président d'honneur : M. MAX HUBER  
docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale

- MM. LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, président (1946) <sup>1</sup>  
JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)  
Mlle LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)  
MM. CARL-J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)  
MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., vice-président (1940)  
ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)  
Paul CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)  
PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)  
HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)  
ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)  
RODOLFO OLGATI, ancien directeur du Don suisse (1949)  
Mlle MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)  
MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, vice-président (1951)  
MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)  
GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

---

### *Direction :*

- MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif  
JEAN-S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales  
EDOUARD DE BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs  
CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique
- 

Réuni chaque mois en assemblée plénière, le Comité international de la Croix-Rouge prend toutes décisions de portée générale et définit sa ligne de conduite.

Il nomme, parmi ses membres, le Conseil de Présidence — composé en 1957 de MM. Boissier, Bodmer, Siordet, Chenevière, Gloor et Olgiati. Celui-ci se réunit chaque semaine et aussi souvent que les circonstances l'exigent. Il dirige les affaires courantes dans l'intervalle des assemblées plénières.

La Direction assume la gestion des activités du CICR et l'administration de ses services.

---

<sup>1</sup> Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.